OFFRE D'EMPLOI

Auxiliaire de puériculture (H/F)
Maison de quartier Wilson
CDI - 35 heures hebdomadaires

Employeur :	Association des Maisons de quartier de Reims 18, rue Guillaume Apollinaire – 51100 REIMS
Lieu de travail :	Maison de quartier Wilson : 53, boulevard du Président Wilson – 51100 REIMS
Type de contrat :	CDI
Horaire hebdomadaire :	35 heures
Rémunération :	2 130 € euros bruts mensuels (convention collective des acteurs du lien social et familial)
Date de prise de fonction :	1er décembre 2026
Formation / Diplôme :	Auxiliaire de puériculture - diplôme exigé
Expérience :	Première expérience souhaitée

Créée en 1972, l'Association des Maisons de quartier de Reims dynamise les quartiers de Reims en promouvant le développement local et la cohésion sociale à travers des programmes éducatifs, culturels, physiques et sportifs.

Forte d'un budget annuel de 17 millions d'euros et d'une équipe de près de 250 salariés permanents, l'Association dispose de 14 Maisons de quartier réparties sur l'ensemble du territoire rémois.

Nous vous proposons d'évoluer au sein d'une crèche de 18 berceaux et de travailler en collaboration avec l'équipe de la Maison de quartier.

Rejoignez-nous et contribuez à créer un environnement solidaire et dynamique au service de la population, en apportant une réelle plus-value dans la vie des habitants de la ville de Reims !

Compétences et Missions

Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant :

- Accueillir et prendre en charge les enfants.
- Assurer les soins d'hygiène et quotidien de l'enfant.
- S'informer et appliquer l'ensemble des informations concernant l'EAJE (hygiène, santé et pédagogie).
- Accueillir les familles (écoute, conseils, informations).

Participer au développement de l'enfant :

- Organiser matériellement en lien avec l'équipe les activités encadrées.
- Animer le projet pédagogique de l'EAJE.
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant.
- Prendre en charge l'enfant individuellement et/ou en groupe.

Travailler en équipe

Assurer l'ouverture ou la fermeture de la petite crèche en l'absence d'un des responsables.

Missions spécifiques :

L'auxiliaire est amené(e) à assurer la continuité de service et donc d'accepter des modifications d'horaires en fonction des besoins.

Un profil de poste détaillé peut être obtenu auprès de l'Association.

Les lettres de candidatures doivent être adressées, accompagnées d'un curriculum vitae à l'adresse électronique suivante association@maisondequartier-reims.fr avant le **20 novembre 2026**.